



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
27 novembre 2015
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement

Vingt-neuvième session extraordinaire

Genève, 26 novembre 2015

**Rapport du Conseil du commerce et du développement
sur sa vingt-neuvième session extraordinaire**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le 26 novembre 2015



Introduction

La vingt-neuvième session extraordinaire du Conseil du commerce et du développement s'est tenue au Palais des Nations, à Genève, le 26 novembre 2015. Au cours de la session, le Conseil a tenu une séance plénière.

I. Décisions du Conseil du commerce et du développement sur les questions de fond de son ordre du jour

A. Lieu de la quatorzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en 2016

Décision 527 (S-XXIX)

Le Conseil du commerce et du développement salue chaleureusement l'offre généreuse du Gouvernement kényan d'accueillir la quatorzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en 2016.

26 novembre 2015

B. Autre décision prise par le Conseil

Lieu de la quatorzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en 2016

1. Le Conseil du commerce et du développement a approuvé un projet de décision concernant le lieu de la quatorzième session de la Conférence, publié sous la forme d'un document officiel et distribué aux États membres, qui est soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies pour examen à sa soixante-dixième session (voir l'annexe II).

2. Le secrétariat de la CNUCED a informé le Conseil que les dates proposées pour la tenue de la quatorzième session de la Conférence étaient du 17 au 22 juillet 2016.

II. Résumé du Président

Lieu de la quatorzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en 2016

(Point 2 de l'ordre du jour)

3. À la séance plénière, le Président du Conseil du commerce et du développement a rappelé que lors des consultations qu'il avait tenues le 17 novembre 2015, les États membres avaient accepté l'offre généreuse du Gouvernement kényan d'accueillir la quatorzième session de la Conférence en juillet 2016. Il a aussi précisé qu'un projet de décision sur le lieu de la Conférence devait être soumis à l'Assemblée générale.

4. Le Président a remercié le Gouvernement kényan et a rappelé que beaucoup restait à faire pour préparer la Conférence. Le représentant du Kenya a remercié les États membres d'avoir accepté que son pays accueille la quatorzième session de la Conférence.

5. De nombreuses délégations se sont réjouies de l'offre du Gouvernement kényan d'accueillir la quatorzième session de la Conférence et ne doutaient pas que la Conférence serait un succès. Plusieurs délégations ont fait observer que le Kenya

accueillerait la quatorzième session de la Conférence à Nairobi après ou peu avant d'autres conférences internationales importantes telles que la prochaine Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce et la prochaine Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique. Une délégation a noté que la Conférence serait l'une des premières réunions organisées sous l'égide des Nations Unies après l'adoption des objectifs de développement durable en septembre 2015. Les conclusions de la quatorzième session de la Conférence, en tant que point de départ de la traduction des ambitions de la communauté internationale du développement en plans d'action, devraient inspirer les travaux du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale.

6. Le secrétariat de la CNUCED a informé le Conseil de divers aspects des dispositions qui étaient prises en vue de la quatorzième session de la Conférence, notamment des dates proposées pour sa tenue, à savoir du 17 au 22 juillet 2016. Il distribuera un calendrier révisé indiquant les nouvelles dates de la session de la Conférence et des réunions prévues avec les États membres.

Questions diverses

7. Le Président du Conseil a informé les participants que, à la demande de nombreux États membres, la soixante-deuxième réunion directive du Conseil, initialement prévue du 9 au 11 décembre 2015, serait reportée à fin janvier 2016. Une notification indiquant les dates précises leur sera envoyée.

III. Questions de procédure et questions connexes

A. Adoption de l'ordre du jour

(Point 1 de l'ordre du jour)

9. Le Conseil a adopté l'ordre du jour provisoire publié sous la cote TD/B(S-XXIX)/1 (voir l'annexe I).

B. Rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa vingt-neuvième session extraordinaire

(Point 3 de l'ordre du jour)

9. Le Président a indiqué qu'il établirait la version finale du rapport sur la vingt-neuvième session extraordinaire après la séance de clôture.

Annexe I

Ordre du jour de la vingt-neuvième session extraordinaire du Conseil du commerce et du développement

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lieu de la quatorzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en 2016.
3. Rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa vingt-neuvième session extraordinaire.

Annexe II

Projet de décision soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies pour examen à sa soixante-dixième session

Lieu de la quatorzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en 2016

L'Assemblée générale prend note du rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa vingt-neuvième session extraordinaire, tenue à Genève le 26 novembre 2015, et de la décision qui y figure, et salue l'offre généreuse du Gouvernement kényan d'accueillir la quatorzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en 2016.

Annexe III

Participation

1. Les représentants des États membres du Conseil du commerce et du développement ci-après ont participé à la session :

| | |
|---------------|--|
| Argentine | Pakistan |
| Bahamas | Pologne |
| Bangladesh | Soudan |
| Côte d'Ivoire | Togo |
| Équateur | Trinité-et-Tobago |
| Éthiopie | Tunisie |
| Finlande | Turquie |
| Japon | Venezuela (République bolivarienne du) |
| Malaisie | Zimbabwe |
| Mexique | |

2. L'organisation non gouvernementale ci-après était représentée à la session :

Catégorie générale

International Network for Standardization of Higher Education Degrees.
